







## **DIFFÉRENTS STATUTS D'OCCUPATION ET LEURS OBLIGATIONS**

Référence :
DL034D

Niveau : Modalités : Tarifs :
Bases

E-Learning

Nous consulter

#### **LIEUX ET DATES:**

### A distance

- Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## **OBJECTIFS**

• Adapter le contrat multirisque habitation au statut de l'occupant

## Information complémentaire :

Module disponible dans l'**Université Digitale Ifpass** accessible par abonnement.

Pour plus de renseignement cliquez ici!

## **POINTS FORTS**

# Modalités pédagogiques :

Un module de formation présenté par des experts du digital. Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

#### Formateur(s):

Entrepreneur, Anouar Nassiri est cofondateur d'EasyPrice, une Insurtech conceptrice de logiciels destinés aux réseaux de courtage. Spécialiste du management de la distribution des produits de la banque et de l'assurance, il a rejoint l'équipe pédagogique de l'Ifpass pour former la nouvelle génération d'assureurs.

#### Les plus de la formation :

Le contrat Multirisques Habitation (MRH) compte parmi les plus connus de l'assurance de par sa notoriété et son large éventail de garanties protégeant le patrimoine familial.

Cette formation en ligne permet de s'approprier de manière synthétique les caractéristiques du contrat MRH et d'en connaître les points forts.

#### **PROGRAMME**

D. Différents statuts d'occupation et leurs obligations Propriétaire occupant Copropriétaire occupant Propriétaire non occupant Locataire

## Validation des acquis :

A l'issue du module de formation, un quiz est proposé, il faut recueillir au moins 80% de bonnes réponses pour valider le module de formation.

Validation DDA

Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances). Il relève in fine de la responsabilité de l'employeur de s'assurer de l'adéquation des formations avec les besoins des personnes concernées et, par là même, de la personnalisation des parcours de formation.

## **Personnalisation parcours:**

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

## Fiche identité :

Ce module de formation a été écrit et conçue en 2018. IL est actualisée annuellement. Ce module est la propriété d'Ifpass Services.

Il contient les éléments suivants :

- 1. 1 fiche pratique "Pour aller plus loin".
- 2. 1 séquence vidéo "Le point de l'expert" permettant de faire des focus sur des thèmes précis.
- 3. 1 quiz final.

#### **PUBLIC**

Gestionnaires de contrats Chargés d'indemnisation

Toute personne amenée à intervenir dans la gestion d'un dossier MRH

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli – <u>nbenakli@ifpass.fr</u> - 01 47 76 58 35) afin de déterminer les formations accessibles.

# PRÉ-REQUIS

#### Prérequis pédagogiques :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.

#### **Prérequis techniques :**

- Navigateurs internet
- Chrome (2 dernières versions majeures)
- Firefox (2 dernières versions majeures)
- Edge (2 dernières versions majeures)
- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)

Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.

## Logiciels

- Lecteur PDF (pour les documents associés)
- Lecteur audio/vidéo
- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)

Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

## Modalité d'accès :

- Les demandes d'inscription se font par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

#### TARIFS ET FINANCEMENTS

#### Exonérés de TVA

Module disponible dans l'Université Digitale Ifpass accessible par abonnement.

Pour plus de renseignement contactez-nous!

# CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 30/06/2024 à 17:31